

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 57210 B1** (51) Cl. internationale : **B65D 17/28; B65D 53/02; B65D 51/16**
- (43) Date de publication : **28.06.2023**

-
- (21) N° Dépôt : **57210**
- (22) Date de Dépôt : **17.06.2019**
- (30) Données de Priorité : **19.06.2018 EP 18178561**
- (71) Demandeur(s) : **Top Cap Holding GmbH, Untere Sparchen 50 6330 Kufstein (AT)**
- (72) Inventeur(s) : **PIECH, Gregor Anton**
- (74) Mandataire : **ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY TMP AGENTS**

(54) Titre : **COUVERCLE DE BOÎTE MÉTALLIQUE**

- (57) Abrégé : L'invention concerne un couvercle de boîte métallique doté d'une ouverture refermable, destiné par exemple à des canettes de boisson, comprenant une micro-fente ou une ligne de fragilité qui est formée dans la surface du couvercle métallique autour de l'ouverture, un cadre d'étanchéité en matière plastique qui est relié à la surface fixe du couvercle et entoure la zone d'ouverture, une unité de fermeture en matière plastique qui est reliée à la zone de couvercle métallique pouvant pivoter vers le haut, située à l'intérieur de la micro-fente ou de la ligne de fragilité et qui est montée pour pouvoir pivoter par rapport à la surface fixe du couvercle par l'intermédiaire d'un palier pivotant et présente de préférence un organe de rupture qui est relié à l'unité de fermeture de façon à pouvoir pivoter vers le haut de façon diamétralement opposée au palier pivotant. Le cadre d'étanchéité et l'unité de fermeture ont une action d'étanchéité commune de préférence par l'intermédiaire de lèvres d'étanchéité et d'encliquetage et de rainures de réception associées, et la zone de couvercle métallique qui se trouve dans la micro-fente ou la ligne de fragilité périphérique est logée et maintenue dans la zone d'ouverture du couvercle. Le cadre d'étanchéité est relié par liaison de matière à la surface fixe du couvercle et l'unité de fermeture est reliée par liaison de matière à la zone de couvercle métallique pouvant pivoter vers le haut. Les arêtes d'étanchéité sont conçues de sorte qu'à l'ouverture du couvercle de boîte, l'arête d'étanchéité qui se trouve radialement le plus vers l'intérieur

assure toujours l'étanchéité lorsque les arêtes d'étanchéité situées radialement à l'extérieur sont désolidarisées de façon rectiligne.

Revendications

1. Couvercle métallique de boîte, présentant une ouverture refermable, en
5 particulier pour des canettes de boissons ainsi que pour des récipients des-
tinés à la conservation de denrées alimentaires et d'autres produits liquides,
pâteux, pulvérulents ou solides, présentant une micro-fente (4) ou ligne
d'affaiblissement prévue dans la surface métallique du couvercle et entou-
rant ladite ouverture, un cadre d'étanchéité (5) en matière plastique relié à
10 la surface de couvercle fixe (2) et entourant la zone d'ouverture, une unité
de fermeture (6) en matière plastique qui est reliée à la zone de couvercle
(3) métallique pivotant vers le haut, située à l'intérieur de la micro-fente (4)
ou de la ligne d'affaiblissement, et qui est montée de manière pivotante sur
la surface de couvercle fixe (2) par l'intermédiaire d'un palier de pivotement
15 (7) et qui est pourvue d'un organe d'arrachage (8) qui est relié à l'unité de
fermeture (6) de manière à pouvoir pivoter vers le haut diamétralement à
l'opposé du palier de pivotement (7),
dans lequel le cadre d'étanchéité (5) et l'unité de fermeture (6) coopèrent
de manière étanche, de préférence par l'intermédiaire de nervures
20 d'étanchéité et d'encliquetage (12, 13, 14) et de rainures de réception cor-
respondantes (15, 16, 17), et la zone de couvercle (3) métallique située à
l'intérieur de la micro-fente périphérique (4) ou de la ligne d'affaiblissement
est reçue et maintenue dans la zone d'ouverture du couvercle (1),
caractérisé en ce que
25 l'organe d'arrachage (8) présente une traversée (23) dans laquelle
s'engage un prolongement (24) de l'unité de fermeture (6), le prolongement
(24) étant relié solidairement, en particulier par coopération de matière, à
l'organe d'arrachage (8) de telle sorte que le prolongement (24) est arraché

de l'unité de fermeture (6) lors du pivotement vers le haut de l'organe d'arrachage (8).

2. Couverture de boîte selon la revendication 1,
5 caractérisé en ce que
la traversée (23) et le prolongement (24) sont prévus dans la zone du palier de pivotement de l'organe d'arrachage (8).